

# Relation de travail et inspection du travail



Nous vous expliquons comment résoudre les conflits avec votre employeur et en quoi l'inspection du travail peut vous aider. Nous vous exposerons comment vous opposer à une procédure ou à l'inaction de l'inspection du travail, et à quel moment vous pouvez écrire au médiateur. À la fin, vous trouverez les [coordonnées](#) de l'Agence nationale de l'Inspection du travail ainsi que des différentes inspections du travail.

Les brochures du Médiateur sont disponibles à l'adresse suivante: [www.ochrance.cz](http://www.ochrance.cz) à la rubrique [Nevím si rady se svou životní situací](#) (Je ne sais pas quoi faire dans ma situation).



## Que faire lorsque j'ai un différend avec mon employeur?

Les litiges entre les salariés et les employeurs sont **tranchés par les tribunaux**. Parfois, c'est le **Médiateur** (plus d'informations dans la brochure [Médiation](#)) qui pourrait vous aider. Vous pouvez consulter un avocat (plus d'informations dans la brochure [Aide juridique](#)). Vous trouverez parfois aussi de l'aide dans un centre d'aide sociale (en savoir plus dans la brochure [Centres d'aide sociale](#)).



## Que se passe-t-il si l'employeur ne respecte pas la réglementation?

Vous pouvez **écrire à l'inspection régionale du travail**. Celle-ci vérifie le respect des règles du droit du travail et peut infliger une amende à l'employeur en cas d'infraction et lui ordonner de remédier à tout manquement.



## L'inspection du travail peut-elle me conseiller sur ce qu'il convient de faire?

**Oui**, elle vous conseillera et vous donnera des informations de base.

[De nombreux supports](#) (sur la fin de la relation de travail, le non-paiement du salaire ou le temps de travail) sont également disponibles **sur le site internet de l'Office national d'inspection du travail** ([www.suip.cz](http://www.suip.cz) → *Qui sommes-nous?* → *Documents d'information*).



## L'Inspection du travail garantira-t-elle le paiement de mon salaire, m'épargnera-t-elle un préavis?

**Non**. L'inspection du travail ne peut pas ordonner le paiement des salaires qui vous sont dus, ni déterminer si le préavis est valable ou non. Seul un tribunal peut prendre une décision à ce sujet.



## Comment écrire à l'Inspection du travail? Que se passera-t-il alors?

Écrivez à **l'inspection régionale du travail de votre lieu de travail**, et demandez la réalisation de contrôles auprès de l'employeur (en savoir plus sur les modalités de demande d'un contrôle à l'adresse [www.suip.cz](http://www.suip.cz) → *Relations de travail* → [Introduire une demande](#))

L'Inspection du travail **n'est pas tenue d'effectuer le contrôle**, mais elle doit dans ce cas vous écrire et vous expliquer pour quelle raison.

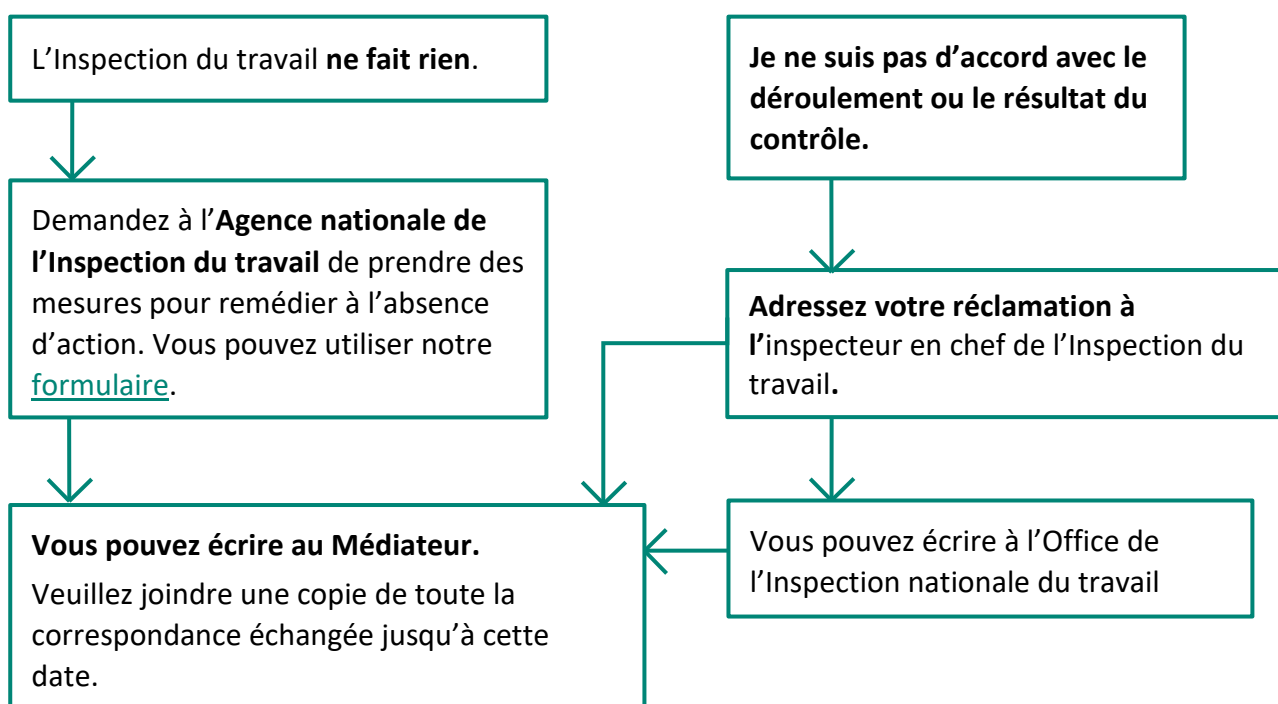
Si l'employeur procède à un **contrôle** à votre instigation, il doit vous **en communiquer par écrit le résultat**.

### Où puis-je trouver de plus amples informations à ce sujet?

Vous pouvez également consulter ces brochures du Médiateur.

- [La fin de la relation de travail](#)
- [Le harcèlement au travail \(vade-mecum: comment aider une victime de harcèlement au travail\)](#)
- [Non-paiement des salaires, insolvabilité de l'employeur](#)

### Comment puis-je me défendre contre les actions ou l'absence d'action de l'Inspection du travail?



### En quoi le Médiateur peut-il m'aider?

Le Médiateur **peut** examiner l'action ou l'absence d'action des **autorités**. Veuillez lui écrire si vous n'êtes pas d'accord avec une action (ou une absence d'action) de l'**Inspection du travail** ou de l'**Office national de l'Inspection du travail**.

Plus d'informations dans la brochure [Médiateur](#).

### Qu'est-ce que le Médiateur ne peut pas faire pour moi?

Le Médiateur **ne doit pas interférer avec les relations privées, y compris celles entre employés et employeurs**, même lorsque l'employeur est une administration.

## Coordonnées de l'Agence nationale de l'Inspection du travail et des inspections régionales du travail (OIP)

### Agence nationale de l'inspection du travail

✉ Kolářská 451/13, 746 01 Opava

☎ (+420) 950 179 101

✉ [opava@suip.cz](mailto:opava@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### OIP pour la Ville-Capitale de Prague, situé à Prague

✉ Kladenská 103/105, 160 00 Praha 6

☎ (+420) 950 179 310

✉ [praha@suip.cz](mailto:praha@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### OIP pour la région de Bohême-Centrale, situé à Prague

✉ Ve Smečkách 29, 110 00 Praha 1

☎ (+420) 950 179 400

✉ [stredni.cechy@suip.cz](mailto:stredni.cechy@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### OIP pour les régions de Bohême-du-Sud et de Vysočina, situé à České Budějovice

✉ Vodní 1629/21, 370 06 České Budějovice

☎ (+420) 950 179 511

✉ [budejovice@suip.cz](mailto:budejovice@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### bureau régional de Jihlava

✉ Třída Legionářů 4181/17, 586 01 Jihlava

☎ (+420) 950 179 512

✉ [jihlava@suip.cz](mailto:jihlava@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### OIP pour les régions de Hradec Králové et de Pardubice, situé à Hradec Králové

✉ Říční 1195, 501 01 Hradec Králové

☎ (+420) 950 179 800

✉ [hradec@suip.cz](mailto:hradec@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### bureau régional de Chrudim

✉ Pardubická 310, 537 01 Chrudim

☎ (+420) 950 119 461

✉ [hradec@suip.cz](mailto:hradec@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### OIP pour les régions de Plzeň et Karlovy Vary, situé à Plzeň

✉ Schwarzova 27, 301 00 Plzeň

☎ (+420) 950 179 611

✉ [plzen@suip.cz](mailto:plzen@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### bureau régional de Karlovy Vary

✉ Svahová 1170/24, 360 01 Karlovy Vary

☎ (+420) 950 179 636

✉ [plzen@suip.cz](mailto:plzen@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

(+420) 778 745 147

### OIP pour les régions d'Ústí nad Labem et de Liberec, situé à Ústí nad Labem

✉ SNP 2720/21, 400 11 Ústí nad Labem

☎ (+420) 950 179 711

✉ [usti@suip.cz](mailto:usti@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### bureau régional de Liberec

✉ nám. dr. E. Beneše 26, 460 73 Liberec

☎ (+420) 950 179 736

✉ [liberec@suip.cz](mailto:liberec@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### **OIP pour la région de Moravie-du-Sud et la région de Zlín, situé à Brno**

✉ Milady Horákové 1970/3, 658 60 Brno

☎ (+420) 950 179 900

✉ [brno@suip.cz](mailto:brno@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

#### **bureau régional de Zlín**

✉ Čiperova 5182, 760 42 Zlín

☎ (+420) 950 175 512

✉ [brno@suip.cz](mailto:brno@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

### **OIP pour les régions de Moravie-Silésie et d'Olomouc, situé à Ostrava**

✉ Živičná 2, 702 69 Ostrava

☎ (+420) 950 179 211

✉ [ostrava@suip.cz](mailto:ostrava@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

#### **bureau régional d'Olomouc**

✉ Tř. Kosmonautů 8, 779 00 Olomouc

☎ (+420) 950 179 201

✉ [ostrava@suip.cz](mailto:ostrava@suip.cz)

🌐 [www.suip.cz](http://www.suip.cz)

(+420) 950 179 203